
Déclaration de la Fédération SUD éducation et de l'Union syndicale Solidaires

Amplifier les mobilisations pour obtenir satisfaction

Le 14 juin sera une nouvelle journée de grève contre la Loi Travail.

La Fédération SUD Éducation et l'Union syndicale Solidaires appellent les salarié-es, les jeunes, les privé-es d'emploi, les retraité-es à se mettre en grève et à manifester le 14 juin pour dénoncer cette loi et obtenir son retrait pur et simple.

Mars, avril, mai ont vu les salarié-es se mettre en grève et manifester par centaines de milliers pour protester et affirmer que ce projet de loi représente une régression sans précédent pour des millions de travailleurs et travailleuses.

L'inversion de la hiérarchie des normes

Le fameux article 2 inverse la hiérarchie des normes. Un accord d'entreprise pourra s'appliquer même s'il est moins favorable que le Code du Travail avec des perspectives désastreuses sur le temps de travail, les salaires, la flexibilité pour les salarié-e-s du privé. Mais le texte baisse aussi la rémunération des heures supplémentaires, réduit la médecine du travail à un accompagnement de l'embauche et du licenciement et facilite ce dernier au plan individuel et collectif.

Remise en cause du statut de fonction publique

Par ailleurs, ce projet fait écho à de nombreuses réformes ou projets en cours dans l'Éducation nationale qui visent à faire décider localement en contournant organisations syndicales et instances.

Il ouvre la voie à une remise en cause du statut de la fonction publique au nom de « l'égalité de traitement ».

Juin voit la bouillonnante mobilisation pour le retrait de la Loi dite El Khomri perdurer et se diversifier. Pour le moment, le gouvernement, minoritaire à l'Assemblée, a déclenché l'arme du 49-3 pour éviter le débat parlementaire et passer en force. Mais le déni de démocratie va bien plus loin : le président de la République agit sans mandat populaire et même contre ses engagements électoraux.

Aucun recul face aux répressions et aux violences policières !

La réponse du gouvernement consiste à réprimer le mouvement social au moyen de violences policières intolérables, et à tenter de criminaliser et judiciaireiser, pour discréditer, un mouvement de protestation populaire qui le déborde. La stratégie de la tension appliquée sous les ordres du ministre de l'Intérieur jusqu'aux dernières manifestations dépasse largement le cadre de cette mobilisation jusqu'à frapper des adolescent-e-s calmement venu-es protester contre la fermeture de leur collège devant les portes de leur établissement malouin !

La violence et le discrédit ne sont pas tolérables. La population reste très majoritairement opposée au projet de loi et soutient ce mouvement, car elle ne veut en aucun cas pour elle-même ni pour ses descendant-e-s, d'une société définitivement précarisée.

Des tentatives de divisions inopérantes

Pour masquer son incurie le gouvernement, déstabilisé par une mobilisation profonde contre son projet de loi Travail, tente de prévenir la

généralisation des grèves par des mesures catégorielles.

Après des annonces plus ou moins crédibles sur les routier-e-s, les intermittent-e-s, les dockers, les cheminot-e-s, les contrôleurs/euses du ciel, les agent-e-s de la RATP... voici le tour des enseignant-e-s.

Hausses de salaires : OPA sur les enseignant-es

Et comme par un heureux hasard, les augmentations des salaires des enseignant-e-s commenceront à prendre effet début 2017, quelques mois avant l'élection présidentielle et les législatives. Personne n'est dupe. Le gouvernement tente ainsi une OPA sur les enseignant-e-s, espérant acheter la paix sociale et leurs voix pour les scrutins à venir. Il ne parviendra cependant pas à acheter l'oubli des contre-réformes qu'il a imposées au service public d'éducation : rythmes scolaires, réforme du collège, maintien des réformes des lycées généraux, technologiques et professionnels, poursuite de la casse des RASED et du service public d'orientation.

La dégradation des conditions de travail ne se monnaie pas

Difficile aussi pour les personnels d'oublier l'alourdissement de leur charge de travail et la casse des statuts, la dégradation des conditions de travail de tous les personnels, accentuée encore dans l'éducation prioritaire.

Nous ne nous laissons pas endormir par les annonces électoralistes qui sont aussi le signe que les luttes en cours paient.

Pour l'Union syndicale Solidaires et la fédération SUD Éducation, c'est le moment d'amplifier les mobilisations pour obtenir satisfaction sur nos revendications.

Contre la Loi Travail, pour l'augmentation générale des salaires et la baisse du temps de travail.

Tout cela dans le cadre d'une loi d'orientation dite « de refondation » qui accélère la territorialisation de l'école et son adaptation aux besoins du capitalisme contemporain. La dégradation et l'alourdissement des missions et des conditions de travail ne se monnaient pas.

Personne ne va refuser des augmentations de salaires, après tant d'années de blocage et de baisse du niveau de vie.

Cependant ces augmentations sont loin de rattraper les pertes de salaires causées par la désindexation du salaire sur les prix, puis le gel des rémunérations. Et cela même avec la hausse de l'ISAE pour les enseignant-e-s du premier degré et la hausse du point d'indice de 1,2%.

Augmentation des salaires contre évolution de carrière au mérite !

De plus cette augmentation des salaires ne vise que les enseignant-e-s, laissant ainsi de côté tous les autres personnels de l'éducation et en particulier les agent-e-s, les personnels administratifs, les précaires de la vie scolaire et administrative, les AESH, bref toutes celles et ceux qui ont déjà salaires les plus bas.

Par ailleurs, en renforçant l'évolution des carrières « au mérite », il creuse encore davantage les inégalités de revenus. Il met en concurrence les travailleurs-euses et augmente le poids de la hiérarchie.